



CHIFFRES CLÉS

BASSIN DE CHÂTEAU GONTIER

SITUATION AU 31/01/2017



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	janv 2017	Poids	Evolution / janvier 2016	Cumul de février 2016 à janvier 2017	%	Evolution cumulée annuelle
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 995		1,0%			
- dont moins de 25 ans	380	19,0%	1,9%			
- dont 50 ans et plus	528	26,5%	11,4%			
- dont Femmes	984	49,3%	-0,9%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	751	37,6%	-6,2%			
- dont Obligations d'emplois	276	13,8%	5,7%			
- dont Indemnisés	1 053	52,8%	1,7%			
- dont Bénéficiaires du RSA (*) Revenu Solidarité Active	341	17,1%				
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	557		5,5%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	1 221		7,2%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	3 773		3,6%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	398		11,8%	4 195	11,1%	
- dont licenciements économiques	7	1,8%	75,0%	69	1,6%	68,3%
- dont autres licenciements	16	4,0%	-11,1%	307	7,3%	32,3%
- dont fin de contrat	81	20,4%	-11,0%	853	20,3%	-14,2%
- dont fin de mission	45	11,3%	9,8%	440	10,5%	14,3%
- dont 1ère entrée sur le marché	19	4,8%	26,7%	245	5,8%	81,5%
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	160		29,0%	1 790	11,4%	
- dont OEE durables	73	45,6%	14,1%	756	42,2%	2,4%
- dont Intérim	62	38,8%	100,0%	680	38,0%	19,5%
- dont Industrie	20	12,5%	42,9%	227	12,7%	10,7%
- dont BTP	5	3,1%	150,0%	81	4,5%	84,1%
- dont Tertiaire	134	83,8%	27,6%	1 444	80,7%	8,1%

* Suite à la mise en place du nouveau dispositif "Prime d'Activité" au 01/01/2016 nous n'affichons plus l'évolution annuelle du RSA.

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.**Catégorie B** : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).**Catégorie C** : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).**DELD** : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).**Obligations d'Emplois** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.**OEE durables** : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondant à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.**BFM** : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).